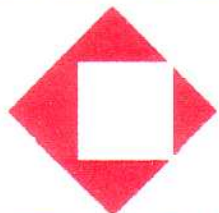


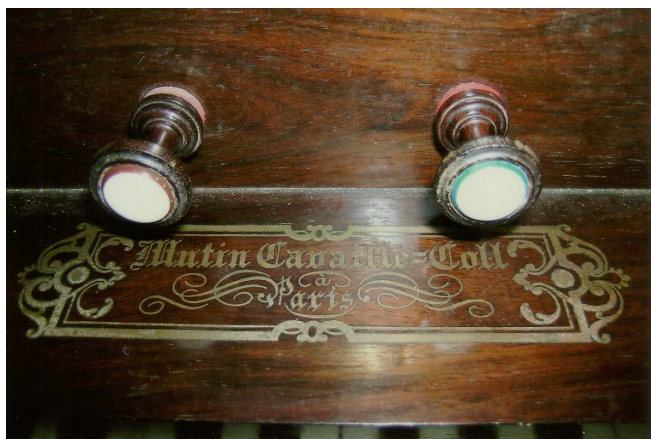
Rejoignez-nous!

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Délégation de Poitou-Charentes



1bis, rue Lebasclès 86000 POITIERS

Tél. 05 49 41 45 54

www.fondation-patrimoine.com

Fondation du Patrimoine

Crée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation de Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 - Organisation

La Fondation du patrimoine est un organisme décentralisé.

Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 - Moyens d'action

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

MEMBRES FONDATEURS :

- AXA
- Bellon S.A. (Sodexo Alliance)
- Crédit Agricole SA
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Electricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et Jardins de France
- Fédération Française du Bâtiment



FONDATION



DU
PATRIMOINE

Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine



MERIGNAC (16)

*Restauration de l'orgue
Mutin Cavallé-Coll*

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'orgue de l'église de MERIGNAC
Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine – Orgue de Méridnac* »

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune, Pour le cas ou celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de :euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

- Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.
 - Ou de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000€.
 - Je souhaite bénéficier d'une économie de l'impôt au titre : de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur la fortune
 - Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5°00 du chiffre d'affaires H.T.
- Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

VILLE.....

Coupon réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine - Délégation de Poitou-Charentes**

1 bis, rue Lebascles 86000 POITIERS

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

✂

RESTAURATION DE L'ORGUE MUTIN CAVAILLE-COLL DE L'EGLISE DE MERIGNAC



L'orgue de Méridnac a été construit en 1923 par Charles Mutin, facteur d'orgue successeur d'Aristide Cavallé-Coll, pour l'abbaye bénédictine de Chantelle dans l'Allier. En 1980, il fut acheté puis installé dans l'église de Méridnac sur l'initiative du Père Esseau, curé de la paroisse. En 2004, l'Association Paroissiale a cédé gracieusement cet orgue à la commune de Méridnac, qui souhaite le remettre en état. L'Association « Les Amis de l'orgue Mutin Cavallé-Coll de Méridnac » s'est aussitôt formée pour soutenir le projet de restauration d'une part et, d'autre part, pour favoriser l'organisation de concerts et d'actions pédagogiques en partenariat avec l'Ecole départementale de musique de la Charente.

La première étape de ce projet ambitieux reste la remise en état de l'orgue qui, aujourd'hui fatigué, peut à peine assurer ses fonctions pour les offices. La soufflerie est insuffisante, l'accord difficile, la tuyauterie est empoussiérée et la mécanique devenue très capricieuse. Enfin, la façade en noyer est attaquée par les vers.

Le cahier des charges du facteur d'orgue restaurateur prévoit une composition optimale permettant un usage varié dans tous les styles de littérature tant française que germanique, italienne et/ou ibérique. Cette composition pourra éventuellement être modifiée et agrandie petit à petit.

L'église Saint-Pierre, qui a conservé de l'époque romane ses murs épais (XII^e siècle), couverte de voûtes d'ogives et percée à l'est d'une grande baie de style flamboyant, attend aussi de pouvoir offrir de beaux moments musicaux...



**Apportez votre soutien à la renaissance de l'orgue de Méridnac,
en participant à cette souscription organisée
avec le concours de la Fondation du Patrimoine.**